



Déclaration préalable à la CAPD du 2 mars 2016

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Dans cette déclaration préalable nous aurions pu vous parler du mouvement qui aura toujours lieu avec une seule saisie de vœux, ce que nous regrettons fortement. Nous parlerons tout à l'heure des règles du mouvement, notamment les postes particuliers que le SE-UNSA a évoqués au ministère avec le Snudi-Fo et le Snuipp-FSU.

Nous aurions pu pointer les regroupements d'écoles qui impactent nos collègues, notamment ceux qui se sont investis fortement dans leur rôle de directeur, tous comme les autres enseignants de ces écoles.

Nous aurions pu vous parler de la probable faible dotation en moyens pour les congés de formation, ce qui fait que, cette année encore, peu de collègues pourront en bénéficier alors que les demandes sont nombreuses.

Nous aurions pu vous parler des remous justifiés que provoque le projet de loi sur le travail.

Mais nous choisissons de vous alerter sur ce que vivent nos collègues enseignants du 1er degré et rappelons au passage que leur première mission est d'enseigner, sans oublier les préparations et corrections qui sont très chronophages.

Nous vous avons déjà écrit en décembre en axant plus particulièrement, mais pas exclusivement, sur nos collègues directeurs, mais n'avons pas eu de réponse à ce courrier.

Sans oublier le contexte particulier de cette fin d'année civile, nous vous demandons alors qu'il y ait un calendrier moins contraint et une diminution réelle des tâches administratives et des réunions fixées.

Depuis s'est mis en place le bureau virtuel du directeur qui, en guise de simplification, semble complexifier la tâche de nos collègues directeurs, c'est en tout cas ce qu'ils nous disent ...

En ce qui concerne le quota d'heures de réunions il est largement dépassé, notamment pour ceux qui participent à la liaison CM2-6e. On leur en demande d'ailleurs beaucoup et ils ne sont pas logés à la même enseigne que leurs collègues du second degré.

Nous n'oublierons pas les animations pédagogiques et le calendrier particulièrement contraint qui est parfois très concentré. De plus, nos collègues sont souvent prévenus très peu de temps à l'avance.

Nous aborderons d'autres sujets durant cette CAPD mais nous tenions à vous alerter sur le fait que nos collègues n'en peuvent plus, ne voient plus le jour, ont la tête dans le guidon.

Ce n'est pas une extrapolation syndicaliste alarmiste, c'est simplement le reflet de ce que nos collègues nous transmettent. Ce qui nous amène à vous alerter en cette instance est que ces témoignages sont croissants et donc inquiétants.

Cette succession et accumulation de tâches incessantes fait que nos collègues n'en peuvent plus et voudraient juste pouvoir faire leur travail de classe plus sereinement, moins dans l'urgence.

C'est notre rôle en tant que représentants du personnel de vous faire part de cette problématique qui nous interroge, surtout quand parallèlement nos collègues sont de plus en plus nombreux à réfléchir à une reconversion, à un moyen de changer de métier, ou alors ont de sérieux problèmes de santé ...

Nos collègues aiment leur métier et demandent à le faire plus sereinement.

L'enseignement public doit accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions matérielles et d'encadrement.

Cela passe nécessairement par la reconnaissance de ses personnels : respect, amélioration des conditions de travail et des rémunérations.

Nous vous remercions de votre attention.